FOUSSIER
Nous, c'est le service !

foussier.fr
Tél. : **02 50 821 821** | Fax : **02 50 821 822**

Siège - Centre logistique :
Z.A. du Monné - Rue du Châtelet - CS20008 - 72705 Allonnes Cedex

FR56978452142
MANUFACTURE DE GABAT
2294 RTE DU LIMARGUE
MAS DE GABAT
46320 SONAC FRANCE

Votre dossier est suivi par Michele NKUIKA Tel : 02 43 50 33 75 - m.nkuika@foussier.fr

N° CLIENT	N° COMMANDE	MODE DE RÉGLEMENT	FACTURE N°
226260		Traite directe au 30/11/2024	T16159528

MODE DE LIVRAISON	VOTRE RÉFÉRENCE	DATE
Echéance au **30/11/2024**		31/10/2024

DÉSIGNATION	RÉF. ARTICLE	QUANTITÉ	U.V.		%		PRIX NET UNIT.	MONTANT H.T	T
B24011091679 Réf : LOQUETEAU / TIGE FILETEE / MR TILLIE du 09/10/2024. (P24011514851)									
ADRESSE DE LIVRAISON 2294 RTE DU LIMARGUE MAS DE GABAT 46320 SONAC									
TIGE FILETEE ZINGUEE D16 CL8.8	348215	6.00	P	6.63			6.63	39.78	1
LOQUETEAU MAGNET RALY 6 BLANC X20	227311	1.00	P	31.73			31.73	31.73	1

MONTANT H.T	PORT	TAUX T.V.A	MONTANT T.V.A	EXONÉRÉS	NET À PAYER
76.31 €		20.00	15.26 €		91.57 €

Dont FF 4.80 €
Option pour le paiement de la taxe d'après les débits

En application de la Loi N° 80-335 du 12 mai 1980, le vendeur conserve l'entière propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix. (Voir nos conditions générales de VENTES AU VERSO).
Escompte : en cas d'escompte pour paiement anticipé par rapport à la date d'échéance, celui-ci sera déduit de notre chiffre d'affaires taxable. Le montant de la TVA déductible doit être diminué de la taxe sur l'escompte. Taux de l'escompte : taux de l'intérêt légal Prorata Temporis.
Indemnité légales pour frais de recouvrement 40€HT à l'occasion de tout retard de réglement, taux des pénalités de retard 3 fois le taux de l'intérêt légal prorata temporis.

IBAN : FR 70 3000 2068 2400 0006 6103 H64 - BIC : CRLYFRPP

PAPILLON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° CLIENT 226260
FACTURE N° T16159528
DATE 31/10/2024

S.A.S. FOUSSIER au capital de 1 000 000 Euros - 329 681 340 RCS LE MANS - SIRET 329 681 340 00173 - APE 4674A - N° T.V.A. FR 22 329 681 340 - FACT01/2024